Géroscopie
POUR LES DÉCIDEURS EN GÉRONTOLOGIE

Dans le n° 136 - Février 2022 - Médecines complémentaires

Un groupe d'Ehpad agit avec la chiropraxie

Par Laure Martin

Un groupe d'Ehpad engagé pour la qualité de vie au travail a fait appel à l'Agence des médecines complémentaires et alternatives (A-MCA) pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) de ses salariés, réduire leur stress et contribuer à leur bien-être.

L'Association arménienne d'aide sociale (AAAS), qui assure la gestion de trois Ehpad, a souhaité travailler sur le mieux-être de ses salariés en leur proposant des activités faisant appel aux MCA. Cette action, soutenue financièrement par la Fondation de France, est conduite en partenariat avec l'A-MCA, lieu d'expertise dans le domaine. « Ce partenariat était essentiel pour identifier la pertinence des pratiques, définir l'objectif de chaque séance, s'assurer de la qualité de leur contenu et sélectionner les bons praticiens, expose la direction générale du groupe. L'A-MCA nous accompagne pour construire un programme de qualité en QVT en cohérence avec les besoins de nos salariés. »

Trois types d'activités

Trois objectifs ont été fixés : diminuer le stress et l'angoisse des salariés avec la sophrologie, prévenir les troubles liés aux carences d'hygiène de vie et de comportement alimentaire des soignants avec des formations sur les règles hygiéno-diététiques et enfin accompagner les TMS des soignants en mettant en place une activité de soutien corporel via des séances de chiropraxie. « Face à l'engouement des soignants pour la chiropraxie, nous sommes passés de deux à trois sessions par mois », fait savoir Guy Tcheuffa, directeur de l'Ehpad de Montmorency. Et d'ajouter : « De toutes les activités proposées, il s'agit de celle pour laquelle nous avons une liste d'attente, ce qui est révélateur des attentes des salariés. »

Agir en prévention

La prévention des TMS s'avère fondamentale « parce que les métiers du soin sont stressants et générateurs de tensions », rappelle le directeur. Autant de contraintes ayant un impact sur les douleurs dorsales notamment. « De nombreux soignants sont concernés par ce type de maux, et d'après les retours qu'ils nous font, la chiropraxie a un impact positif sur eux », fait savoir Guy Tcheuffa, précisant que les salariés sont également satisfaits de se voir offrir de telles séances sur leur temps de travail. Avant leur mise en place, la direction a organisé une réunion afin d'informer les salariés sur les tenants et aboutissants de chaque pratique. Ils étaient alors peu nombreux à avoir déjà testé la chiropraxie. « Les premiers à avoir essayé se sont ensuite rapidement inscrits à d'autres séances », révèle le directeur d'Ehpad. Après un bilan d'environ une heure, les séances suivantes sont d'une durée moyenne de 30 à 45 minutes, permettant au chiropracteur de voir entre cinq et six soignants par session. « La prévention des TMS relève de la responsabilité des directeurs, soutient Guy Tcheuffa. D'ailleurs, cette action fait partie, depuis plusieurs années, de notre plan de formation vis-à-vis des soignants. La nouveauté avec ce partenariat, c'est le lien avec les MCA ! »